
**REUNION DU CONSEIL COMMUNAL
DU 16 SEPTEMBRE 2026**

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Manternach a l'honneur d'inviter les membres du conseil communal, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, à se réunir en date du

Mercredi, le 16 septembre 2026 à 14:00 heures

dans la salle des séances de la maison communale, 3, Kierchewee, L-6850 Manternach, avec l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

En séance à huis clos

- 1) Nomination d'un représentant au sein du Comité de Pilotage Natura 2000 Guttland Musel (COPIL)

En séance publique

- 2) Approbation du plan de gestion annuel 2027 du triage de Manternach
- 3) Création de poste
- 4) Modification du règlement de police
- 5) Approbation de la convention en vue de la réalisation du PAP « An der Harnisch »
- 6) Approbation d'un décompte
- 7) Attribution d'une concession funéraire
- 8) Approbation d'un avenant à la convention de prestations de service conclue avec l'asbl Forum pour l'emploi
- 9) Modification des statuts du syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS
- 10) Approbation du concept de communication
- 11) Approbation du concept de digitalisation
- 12) Approbation de morcellements
- 13) Approbation de recettes
- 14) Approbation de règlements de circulation
- 15) Syndicats / Commissions – Informations des délégués / Présidents
- 16) Communication du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers

Manternach, le 9 septembre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins.

